

**Naissances dans les agglomérations urbaines.**—Le tableau 2, pp. 229-233, donne le nombre de naissances en 1961, au regard de la moyenne de 1956-1960, chez les mères domiciliées dans les agglomérations urbaines de 10,000 habitants ou plus. Il donne également les taux bruts pour chaque centre, fondés sur le chiffre de la population au recensement de 1961. Toutefois, il faut faire preuve de discernement lorsqu'il s'agit de comparer les taux des différents centres, vu que, —comme on l'a déjà signalé,—ces taux sont fonction du nombre et de l'âge des femmes mariées dans les agglomérations en cause, ainsi que de la fécondité réelle de ces femmes. Étant donné que le chiffre de la population des centres urbains n'est pas connu pour les années intercensales, il est impossible de calculer les taux correspondants pour la période 1956-1960.

**Illégitimité\*.**—En 1961, plus de 4 p. 100 des naissances vivantes au Canada étaient illégitimes. C'est un chiffre faible comparé à celui de plusieurs autres pays.

**5.—Naissances vivantes illégitimes et pourcentage par rapport aux naissances vivantes totales par province, 1941-1961**

Année	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Canada <sup>1</sup>
NAISSANCES VIVANTES ILLÉGITIMES													
Moy. 1941-1945...	406	107	1,074	591	3,003	3,751	597	673	852	889	..	..	11,536
" 1946-1950...	441	152	1,244	754	3,382	4,256	766	914	1,202	1,516	..	..	14,375
" 1951-1955...	426	139	1,082	659	4,086	4,065	969	1,044	1,481	1,898	53	50	15,951
" 1956-1960...	587	139	1,201	687	4,675	4,891	1,166	1,194	1,941	2,505	72	102	19,160
1959.....	550	140	1,230	708	4,888	5,218	1,226	1,282	2,128	2,658	76	117	20,221
1960.....	626	126	1,249	632	4,902	5,119	1,356	1,326	2,197	2,673	84	123	20,413
1961.....	666	135	1,334	735	4,931	5,456	1,469	1,419	2,430	2,680	94	141	21,490
POURCENTAGE PAR RAPPORT AUX NAISSANCES VIVANTES TOTALES													
Moy. 1941-1945...	4.4	4.9	7.1	4.5	3.1	4.8	3.8	3.6	4.5	5.0	..	..	4.2
" 1946-1950...	3.6	5.3	6.9	4.5	2.9	4.0	4.0	4.2	4.9	5.9	..	..	4.1
" 1951-1955...	3.2	5.1	5.9	4.0	3.2	3.2	4.5	4.4	4.8	6.1	12.9	7.5	3.8
" 1956-1960...	3.9	5.2	6.3	4.1	3.3	3.2	5.2	5.0	5.3	6.4	14.2	10.8	4.1
1959.....	3.7	5.1	6.5	4.3	3.4	3.3	5.4	5.3	5.6	6.6	14.2	11.8	4.2
1960.....	4.1	4.6	6.5	3.9	3.6	3.2	5.8	5.5	5.6	6.7	15.6	11.2	4.3
1961.....	4.3	4.8	6.9	4.4	3.6	3.5	6.3	5.9	6.2	6.9	16.8	12.6	4.5

<sup>1</sup> Ne comprend Terre-Neuve que depuis 1949 et le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, que depuis 1951.

**Naissances multiples.**—Un accouchement environ sur 90 au Canada donne naissance à plus d'un enfant, au regard de 85 il y a plusieurs années; les chances de naissances multiples d'un accouchement sont donc moindres aujourd'hui qu'autrefois. Il y a une chance sur 90 qu'une mère accouche de deux jumeaux, une chance sur environ 10,000 qu'elle accouche de trois jumeaux, une chance sur 750,000 ou plus qu'elle donne naissance à des quadruplés. Deux groupes de quadruplés sont nés au Canada en 1960, soit les premiers depuis 1957. Le tableau 6 fait aussi ressortir que la proportion de mort-nés est plus forte parmi les naissances multiples que parmi les naissances uniques, deux fois plus élevée pour les naissances doubles, et de trois à cinq fois plus élevée pour les naissances triples.

\* Le terme «illégitime» employé ici ne s'applique pas à toutes les naissances conçues hors du mariage, mais à celles que les parents eux-mêmes ont déclaré survenues alors qu'ils n'étaient pas mariés l'un à l'autre lors de la naissance ou de l'enregistrement de la naissance et, en Ontario, à celles dont la mère est déclarée «célibataire» lors de la naissance ou de l'enregistrement.